



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

A.1.11.1. Direction chorale

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{er} CYCLE

Compétences souhaitées

1. Gestique organisée : être capable de battre clairement les mesures d'usage
2. Donner le bon exemple (par le geste et la voix)
3. Savoir faire un travail basique de répétition, en principe a cappella. Toutefois le piano peut être utilisé

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Épreuve publique :

- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève mais non préparée par la chorale à diriger
- 1 œuvre du répertoire de la chorale au choix de l'enseignant à diriger par l'élève

Détails d'exécution :

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 20 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du premier cycle

Canon à 3 voix

einfacher vierstimmiger Liedsatz

Hassler, Hans Leo

Praetorius, Michael

Ebeling, Johann Georg

Morley, Thomas

Gervaise, Claude

Moore, James

Janequin, Clément

Porat, Tova

Rao, Doreen

Pavane

Lobt Gott, ihr Christen

Die güldne Sonne

Though Philomela lost her love

A Paris y a t'une vieille

An Irish blessing (trad.)

Fyez vous y

Elle haderech

Siyahamba

DIVISION INFÉRIEURE – 2^e CYCLE

Compétences souhaitées

1. Approfondissement des compétences acquises en 1^{er} cycle
2. Organiser une répétition
3. Faire un échauffement vocal
4. Mettre l'accent sur la musicalité lors du travail de répétition
5. Pratique active du chant
6. Avoir des notions d'un instrument à clavier
7. Evolution de la gestique en fonction du répertoire
8. Faire un travail de répétition a cappella, toutefois le piano peut être utilisé

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur du diplôme du premier cycle en direction chorale (ou équivalent)
2. Suivre ou avoir suivi les cours de formation musicale de la division moyenne spécialisée
3. Suivre ou avoir suivi les cours dans une branche instrumentale/chant
4. Avoir des notions de piano

Conditions d'obtention du diplôme du deuxième cycle :

1. Être détenteur du diplôme du troisième cycle ou du diplôme du premier prix dans une branche instrumentale/vocale
2. Être détenteur du certificat de la division moyenne spécialisée en formation musicale

Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève mais non préparée par la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 25 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du deuxième cycle

| | |
|---------------------------------|--|
| Praetorius, Michael | Fuga à 3 |
| Morley, Thomas | April is in my mistress'face |
| Banchieri, Adriano | Capricciata |
| Bach, Johann Sebastian | Choralgesänge Edition Breitkopf EB. 3765 |
| Mozart, Wolfgang Amadeus | Ave verum |
| Distler, Hugo | Ich brach drei dürre Reiselein |

DIVISION MOYENNE

Compétences souhaitées

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur du diplôme du deuxième cycle en direction chorale (ou équivalent)
2. Avoir des notions de piano d'accompagnement
3. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble vocal d'un établissement d'enseignement musical

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
- 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais inconnue à la chorale à diriger
- 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du troisième cycle

| | |
|--------------------------------|---|
| Händel, Georg Friedrich | The Messiah – Pt. 3: No.44 « Since by man came death » |
| Bach, Johann Sebastian | Weihnachtsoratorium, Kantate V – No.44 Rezitativ « Da Jesus geboren war » (Chor und 2 Soli) |
| Brahms, Johannes | In stiller Nacht (Chor a cappella) |
| Bruckner, Anton | Locus iste |
| Rautavaara, Einojuhani | Personalia (Sprechgesang) |

DIVISION MOYENNE SPÉCIALISÉE

Compétences souhaitées

1. Approfondissement des compétences acquises en 2^e cycle de la division inférieure
2. Travail de la mémoire : être capable de diriger de mémoire, du moins en partie
3. Elaborer un planning de répétition et le mettre en œuvre
4. Être conscient de l'importance du langage corporel
5. Avoir des connaissances basiques des différents styles musicaux
6. Avoir des notions de la direction d'orchestre
7. Défendre son travail de répétition (en discussion avec le jury de l'examen et en présence de l'enseignant de l'élève)

Conditions d'admission au cours :

1. Être détenteur du diplôme du deuxième cycle en direction chorale (ou équivalent)
2. Assister en auditeur libre aux cours instrumentaux/chant, ensembles (vocaux) et orchestres d'un établissement d'enseignement musical
3. Avoir des notions de jeu de partition au clavier
4. Faire partie ou avoir fait partie d'un ensemble vocal d'un établissement d'enseignement musical

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Épreuve publique :

- Échauffement vocal de la chorale par l'élève
 - 1 œuvre au choix de l'enseignant préparée par l'élève, mais inconnue à la chorale à diriger
 - 1 œuvre au choix de l'enseignant du répertoire de la chorale à diriger par l'élève
- La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 30 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme du premier prix

| | |
|-------------------------------------|--|
| Bach, Johann Sebastian | Johannespassion – No.4 bis No.7 (Tenorsolo und Chor) |
| Mozart, Wolfgang Amadeus | « Lacrimosa » |
| Mendelssohn-Bartholdy, Felix | Hymne « Hör mein Bitten » (Sopran und Chor) |
| Brahms, Johannes | Waldesnacht (Chor a cappella) |
| Reger, Max | Unser lieben Frauen Traum (Chor a cappella) |

DIVISION SUPÉRIEURE

L'élève en division supérieure doit être capable d'élaborer un concept de programme, de préparer ce programme et de l'exécuter.

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec une chorale

La durée de l'épreuve ne doit pas dépasser 45 minutes.

Examen :

- Travail de répétition par l'élève d'une œuvre au choix avec une chorale et l'exécution de cette œuvre en concert, dirigé par l'élève

La durée de l'épreuve d'examen ne doit pas dépasser 45 minutes.

Répertoire-type pour l'examen du diplôme supérieur

| | |
|--------------------------|---------------------|
| Honegger, Arthur | Le Roi David |
| Orff, Carl | Carmina Burana |
| Duruflé, Maurice | Requiem |
| Tippett, Michael | A child of our time |
| Britten, Benjamin | War Requiem |
| Brahms, Johannes | Requiem |
| Bruckner, Anton | 3 Messen |